

A PROPOS D'ÉCOLOGIE URBAINE
APPLICATION A L'AFRIQUE OCCIDENTALE

(Philippe Haeringer)

AVANT-PROPOS

A l'origine de cette note, il n'y avait qu'une proposition informelle d'accroître, dans nos différentes sections, notre attention au milieu urbain (communications au Comité d'Economie-Démographie, au Comité de Géographie et au Comité d'Ethnologie, octobre 1975). A la demande du Comité d'Economie-Démographie, cette note contient des éléments susceptibles d'aboutir à un projet concret.

Dans cette perspective, je m'oblige à être plus précis et je parle d'écologie urbaine; car, à la réflexion, il ne peut s'agir que de cela si l'on conserve les deux principes de l'objectif initial :

- . une recherche multidisciplinaire
- . portant sur la ville (spécialement la grande ville) en tant que cadre de vie, et sur la vie urbaine à l'intérieur de ce cadre, à l'exclusion (du moins à titre principal) des thèmes considérant la ville comme élément d'une problématique régionale ou nationale (phénomènes de polarisation, problèmes de l'aménagement régional, etc.), ainsi que des thèmes intéressant la ville mais ne la mettant pas directement en cause.

Il y a en effet un écueil à éviter : parler de tout à propos du phénomène d'urbanisation, dans la mesure où celui-ci est présent dans toutes les manifestations actuelles de la vie des sociétés. On considèrera donc que la ville n'a en propre que le corps physique qu'elle constitue, pierres et gens (et naturellement ce qui régit les pierres et ce qui fait vivre et courir les gens), ce qui est avant tout un milieu écologique. C'est donc l'homme-habitant qu'il s'agit de considérer, le citadin confronté à cette masse de pierres et de gens dans laquelle il s'insère. L'unité du propos serait donc fournie par cette référence essentielle au milieu.

Mais il y a peut-être une façon plus justifiée d'aborder notre propos, c'est précisément de partir de l'homme-habitant. L'originalité de la démarche est de considérer l'évolution des choses et de la vie à travers lui. C'est donc un point de vue. Présentée ainsi notre démarche a moins besoin de se barder d'exclusives : après tout, nous pouvons très bien envisager de parler de tout chaque fois que cela prendra un sens particulier du point de vue de l'homme-habitant-la-ville. "Vivre en ville" ou plus précisément "Vivre dans les grandes villes tropicales", ce pourrait être la version littéraire de notre "Écologie urbaine".

Pour finir, et pour reprendre le premier point ci-dessus énoncé (multidisciplinarité), il me semble que la notion d'écologie urbaine est particulièrement apte à regrouper l'intérêt des diverses disciplines ayant un regard sur le milieu urbain (sciences humaines et autres), le vocable n'évoquant en effet aucune discipline en particulier.

27 AVRIL 1983

O. R. S. I. O. M. Fonds Documentaire

N° : 2830

Cote : B

INTERET DU PROPOS

Il est facile d'évoquer l'importance numérique du phénomène urbain tropical, la rapidité de sa croissance, et aussi sa nouveauté constamment renouvelée ne serait-ce que par le constant changement d'échelle, mais aussi parce que, au moins dans la plupart des cas africains, la société urbaine est encore dans une phase de formation. Cela pourrait suffire à susciter un intérêt soutenu de notre part.

Je préfère insister sur le fait qu'il est peut-être urgent de nous rendre utile (si nous croyons que notre activité de recherche peut apporter un point de vue utile en la matière) dans un domaine qui provoque aujourd'hui une certaine agitation internationale, agitation qui pourrait ne pas être un feu de paille.

Le contexte international

Il faut noter en premier lieu une énorme campagne de sensibilisation menée par les Nations Unies et ses multiples organismes spécialisés. Un sommet de cette campagne se situe précisément en 1976, année de l'habitat. Une conférence-exposition mondiale (Vancouver, mai-juin 1976) est activement préparée depuis deux ans (avec commis-voyageurs sur chaque continent, réunions régionales, etc.). Trois mille délégués y sont attendus (représentant les gouvernements d'une part, les institutions non-gouvernementales d'autre part), et dix mille participants ou visiteurs (la Côte-d'Ivoire compte affréter un avion entier). La plupart des pays du monde y présenteront des films sur leurs innovations en matière d'habitat populaire. Chacun a été tenu, en outre, de rédiger un rapport national sur son action en ce domaine.

Cette manifestation aura au moins l'avantage de donner ses quartiers de noblesse à un problème jusqu'ici peu considéré dans nombre d'Etats. Parallèlement, un certain nombre d'expériences pilotes sont menées dans différents pays par les organismes spécialisés des Nations Unies : Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), Centre pour l'Habitat (New-york), etc., toujours largement orchestrées pour un retentissement maximum, et conduites en étroite symbiose avec les administrations nationales. Si j'en juge par l'expérience de Cissin (Ouagadougou) que je connais, il s'agit d'authentiques expérimentations, avec un souci de recherche évident, multiforme, et une remise en question constante. Je précise qu'il n'y fut pas seulement question de construction, mais de tous les aspects de la vie urbaine intervenant à l'échelon du quartier.

En 1972 fut lancé (on peut dire fondé) à Dakar le programme ENDA (Formation pour l'Environnement) à quoi coopèrent l'Institut Africain de Développement Economique et de Planification (IDEP, Nations Unies, Dakar), le PNUE (Nations Unies, Nairobi) et une organisation suédoise

(SIDA, Stockholm). Cette institution -car c'en est une- est dirigée par J. Bugnicourt. On connaît l'effort d'animation et de sensibilisation déployé par ce dernier. Sous la bannière ENDA comme déjà et encore sous celle de l'IDEP, de nombreux séminaires sont organisés dans divers pays, certains de ces séminaires ayant été consacrés au milieu urbain. Sur le terrain, ENDA est particulièrement porté sur les techniques d'intéressement des populations à leur propre environnement : une équipe expérimentale est à l'oeuvre à Grand-Yoff (Dakar). Enfin, ENDA édite en collaboration avec l'International African Institute (IAI, Londres) la revue "Environnement Africain" (depuis 1974).

Cette animation onusienne a entre autres mérites celui d'établir un courant qui met en contact des institutions préexistantes isolées et, dans une certaine mesure, d'attirer vers ce type de préoccupation des concours nouveaux. Parmi les premières il faut citer l'Institut Panafricain de Développement (Douala), promoteur d'une expérience d'animation urbaine particulièrement originale (quartiers Nylon, Tergal et Madagascar à Douala), sur laquelle vient de se brancher la coopération suisse; et, pour s'en tenir à l'Afrique Occidentale, le département "Housing and Planning Research" de l'Université de Kumasi (Ghana), auquel collabore également la Suisse, notamment sur une expérience de coopératives urbaines à Tema et Accra. Deux nouvelles institutions sont entrées récemment dans ce concert ouest-africain : l'Ecole d'Architecture et d'Urbanisme de Dakar et le Centre de Recherche Architecturale et Urbaine (Abidjan), ce dernier créé sur l'instigation de la coopération québécoise.

On voit que les coopérations nationales (je n'ai pas parlé de la française, ni de l'allemande, etc.) se diversifient. Il en est de même de la présence universitaire européenne ou américaine. L'une des interventions récentes les plus massives est celle de l'Université de Leiden (Pays-Bas) à Dakar (étude de la banlieue de Pikine, dans le cadre de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire). Mais cette intervention universitaire, quoique omniprésente, s'effectue pour l'essentiel de façon sporadique, peu suivie du moins en apparence. Il en est de même, d'ailleurs, de celle des universités nationales.

Je n'ai cité jusqu'ici que des actions qui ont pour objet, de façon explicite, l'habitat urbain et les problèmes d'intégration qu'il pose. Des sphères de recherche voisines, touchant également l'écologie urbaine (emploi, comportements démographiques, etc.) connaissent pourtant aussi une activité importante : par exemple le programme mondial de l'emploi du Bureau International du Travail (BIT), ou les actions du Population Council, de l'Institut de Formation Démographique (IFORD), etc.. Mais c'est dans le domaine de l'habitat qu'on assiste aux prémices d'une énorme action qui, cette fois, n'est ni du domaine de la recherche ni dans celui de l'expérimentation, mais de l'application en vraie grandeur.

La locomotive de cette action est évidemment une institution financière, la Banque Mondiale. Celle-ci déploie depuis quelques années une très grande activité dans les grosses villes du Tiers Monde, et particulièrement en Afrique. Elle a une politique en la matière, des principes,

des recettes. Objectif : obliger et aider les Etats à mettre en place et à exécuter des programmes de lotissement qui soient réellement à l'échelle et à la portée de l'ensemble des populations urbaines à bas revenus. Un principe de base : ne pas construire des logements, mais offrir une mini-parcelle à bâtir à chaque ménage, en portant tout l'effort financier sur les réseaux techniques et les équipements sociaux. Pas de cadeaux cependant : la Banque aide l'Etat à la rembourser et l'Etat aide le particulier à le rembourser à son tour.

Cette recette-là, assez sophistiquée dans les détails, la Banque est en train de la mettre en pratique au Sénégal et en Afrique de l'Est, et s'apprête à le faire à Abidjan, à Ouagadougou, où elle compte par ailleurs développer une autre démarche : la restructuration in situ des urbanisations spontanées.

Dans tout cela, la Banque apporte surtout son opiniâtreté et le nerf de la guerre. Mais elle sait prendre appui sur les expériences locales et, au-delà de quelques certitudes qui semblent lui être propres, tire l'essentiel de sa philosophie d'analyses faites par d'autres qu'elle. Elle reste apparemment ouverte à des révisions de tir, malgré un entêtement sur le fond, très soucieuse d'évaluer le vécu de ses opérations : un budget considérable est consacré, par exemple, au suivi sociologique de celle de Dakar.

Ainsi l'action de la Banque, si elle se poursuit réellement avec l'ampleur annoncée et avec l'effet d'entraînement escompté, permettrait indirectement à la recherche sur l'habitat urbain de sortir du ghetto de la spéculation pure dans lequel elle se trouve confinée jusqu'ici, à peu de chose près, du moins en Afrique occidentale. Mais la situation nouvelle comporte aussi un danger, dans l'hypothèse où la recherche resterait en retrait, habituée à sa marginalité : on risque d'avoir un jour à déplorer la sur-puissance d'un organisme ou d'une philosophie qui auront sans contrepoids installé le deuxième million ou le deuxième demi-million d'habitants des principales villes de la région.

Il est nécessaire, cependant, avant d'achever ce panorama volontairement simplifié, d'y apporter une nuance de taille en évoquant le cas ivoirien. L'espoir et la crainte exprimés ci-dessus s'y trouvent puissamment confirmés, avec cette différence que la Banque Mondiale n'est pas, ici, l'agent d'entraînement principal. La côte-d'Ivoire se forgea en effet, autour de l'année 1970, des instruments propres (l'Office de Soutien à l'Habitat Economique et la Société d'Equipeement des Terrains Urbains) qui lui permirent d'atteindre par elle-même l'efficacité préconisée peu après par la Banque, avec, toutefois, un souci social moins rigoureux. Notons que la construction de logements y trouve une place importante.

L'enjeu (pour l'Office)

Comment pourrait se situer une recherche ORSTOM dans ce domaine et dans ce contexte ? Si l'on considère ce qui précède, trois lignes de force caractérisent la situation :

- . Un courant humanitaire, essentiellement attaché à une oeuvre de sensibilisation (les Nations Unies, les organismes qui en émanent, et les divers concours qui s'y associent).
- . Une volonté technocratique "éclairée" (la Banque Mondiale et les instruments ivoiriens)
- . Une mode universitaire aux manifestations très diffuses qui se traduisent essentiellement en travaux exploratoires (thésards étrangers) ou en devoirs estudiantins (universités nationales).

Même si l'on tient compte de l'existence de quelques institutions consacrées à l'architecture et à l'urbanisme (Kumasi, Abidjan, Dakar), dont le rayonnement est d'ailleurs faible, on peut estimer qu'il manque, sur un versant moins technique, un laboratoire de recherche de compétence régionale qui puisse mener un effort de recherche à la mesure des deux premiers courants (celui de la sensibilisation et celui de l'opérationnel) et peut-être remédier quelque peu à la dilution du troisième (l'universitaire).

Il reste à savoir si l'Office est à même de répondre au moins partiellement à ce manque. Partiellement ou au-delà, dans la mesure où l'écologie urbaine ne se résume pas à une problématique de lotisseur, aussi essentielle soit-elle.

QUELQUES ELEMENTS DE REPONSE

Je ne crois pas nécessaire d'insister sur les atouts de l'ORSTOM sur divers plans : éventail des disciplines, longue pratique des milieux tropicaux (même si le milieu urbain a été négligé), permanence de l'implantation outre-mer et notamment dans la région considérée.

Il est évident qu'en dépit de cela, un problème de disponibilité humaine se pose, du fait surtout de la faiblesse persistante du recrutement. Cependant, sur ce point, trois demi-réponses peuvent être avancées :

- . Il est vraisemblable que si une décision était prise en faveur d'un projet de laboratoire, des candidatures se manifesteraient parmi les chercheurs en place (certains indices ont montré par ailleurs, au moins en géographie, un retour d'intérêt pour le milieu urbain).

- Dans la même hypothèse (qui équivaudrait à la reconnaissance d'une priorité en faveur des études urbaines, en conformité, d'ailleurs, avec le VIIème Plan, qui désigne explicitement les grandes villes tropicales), les recrutements prévus pour les années prochaines pourraient être conduits en fonction de ce projet (principe déjà admis en géographie).
- Enfin, dans ce domaine de recherche plus peut-être que dans un autre (à cause d'une nécessaire intimité avec le milieu), il est souhaitable de s'associer des chercheurs nationaux en cours de formation, processus déjà entamé en Côte-d'Ivoire.

Un laboratoire d'écologie urbaine tropicale

Scénario idéal

Un laboratoire sis en France, qui peut n'être que théorique au départ, et qui se manifeste en une cellule implantée de façon précise, avec des locaux propres, au sein d'une région sous-continentale, avec compétence sur celle-ci. Cette cellule accueille, forme et s'associe des nationaux. Elle est normalement vouée à une nationalisation par le pays-hôte ou à une affiliation à un organisme inter-Etats.

Le laboratoire émet alors une autre cellule en un autre point de la planète. Il peut aussi en émettre plusieurs. C'est alors peu à peu que la structure parisienne (ou aixoise ou périgourdine) trouve son utilité autrement que sur le papier, comme gardienne d'un corpus et comme lieu d'escale.

Il ne peut être question, au stade actuel, d'établir un programme interdisciplinaire d'écologie urbaine (mais seulement d'établir un recensement indicatif des questions qui paraissent être de la compétence de chacune des disciplines, ce qui est esquissé infra pour l'économie). On sait trop à quoi est voué, dans une structure comme la nôtre, ce genre d'aventure. Ce serait en outre tout-à-fait irréaliste dans un domaine de recherche qui est encore expérimental aussi bien d'un point de vue épistémologique que dans la pratique de ses articulations interdisciplinaires; où donc beaucoup de place doit être laissée à la prospection, à l'invention, à l'essai. Le caractère profondément humaniste du propos convie d'autre part à rester aux écoutes et à n'être pas trop programmé.

C'est précisément en raison de cette situation qu'il paraît nécessaire qu'une unité de lieu de travail -mais pas forcément de terrain- soit instaurée, ce qui conduit à l'idée d'un laboratoire. Une pensée doit pouvoir s'élaborer peu à peu à partir d'apports très divers, et seule une cohabitation semble devoir le permettre. Mais la nécessité d'accueil, de formation, de diffusion, et celle de constituer un corpus de documents, particulièrement indispensable dans ce domaine, plaident tout aussi puissamment pour l'adoption de ce principe. Une formule administrative serait donc à rechercher, d'unité physiquement distincte d'un centre ORSTOM-mère dont elle dépendrait tout en jouissant d'un certain degré d'autonomie.